



L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE



→ ALLIANCE POUR LE VÉGÉTAL RÉUNIT SES ADHÉRENTS

En préambule des assemblées générales statutaires de la CAS et de l'UPJ qui ont eu lieu ce mardi, Alliance pour le Végétal, fédération qui rapproche depuis décembre dernier ces deux associations professionnelles, a réuni le 17 juin à Paris quelque 70 de ses adhérents pour une après-midi d'échanges et d'informations.

Laurent Largant, délégué général de la CAS, a présenté les statistiques du marché 2012 des supports de culture, paillages, engrais et amendements organiques, qui bénéficiaient pour la

première fois des données apportées par la quasi-totalité des producteurs de ces marchés, adhérents de la CAS et de l'UPJ. Des chiffres scindés entre le marché professionnel et le marché grand public, pour lequel la part d'estimations présentées précédemment a pu être remplacée par les données collectées au plus près de la réalité.

Puis Vincent Delvaux, de la Commission européenne, DG Entreprises et Industrie, est intervenu sur le thème de l'harmonisation européenne de la réglementation des matières fertilisantes, appelée à remplacer les différentes législations des États membres. Il a présenté les 7 options possibles pour une révision de cette réglementation, options évaluées pour leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux, et dont la meilleure permettra de réduire les coûts, augmenter la sécurité des produits pour l'environnement et la santé publique, supprimer des barrières au commerce, simplifier les démarches ou encore soutenir l'innovation. Autant de propositions que notre intervenant a laissées à l'appréciation des participants, les invitant à les analyser à tête reposée et apporter leurs remarques. L'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation devrait avoir lieu en 2015 et sa mise en application se faire en 2017, se substituant aux dispositions nationales. www.cas-asso.com, www.upj.fr

Marie-Hélène Loaëc